

gues: «On admet généralement que le tiers des Canadiens d'origine autre qu'anglaise ou française seront classés dans une catégorie inférieure».

Les libéraux tentent de faire accepter le bill sur les langues officielles que les néo-démocrates appuient aveuglément.

Je suis en faveur des droits minoritaires, de l'enseignement de votre langue d'origine dans les écoles publiques depuis la première année et de l'enseignement facultatif d'une langue seconde, mais pas du français obligatoire, où la chose est économiquement possible et réalisable.

Le député de Cardigan (M. McQuaid) et le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) dans leurs discours aux différentes étapes de l'examen du bill ont tout nié ce qui est écrit dans la brochure; mais c'était le genre de...

Une voix: D'ordures.

M. Orlikow: «D'ordures», dit l'un de mes collègues... le genre de propagande qui a été disséminée d'un bout à l'autre du Manitoba. Cette façon d'agir a complètement échoué dans ma circonscription qui compte de nombreux groupes ethniques. Non seulement tous nos candidats ont été élus, mais le pourcentage global des voix obtenues a varié entre 60 et 70 p. 100. Il en est de même des circonscriptions provinciales situées dans les circonscriptions fédérales de Saint-Boniface, Selkirk, Provencher, Winnipeg-Sud, Winnipeg-Sud-Centre et Winnipeg-Nord-Centre. Nous avons été élus ou nous avons failli l'être dans les circonscriptions de Dauphin et de Churchill.

M. Stanbury: Quel projet de loi étudions-nous?

M. Orlikow: J'essaie de dire au secrétaire parlementaire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les Canadiens ne sont pas mécontents au point de voter contre un candidat d'un parti parce qu'il appuie une mesure qui favorise l'unité du pays.

Je n'hésite aucunement à appuyer le bill à ce stade-ci. Je ne crois pas qu'il soit parfait. Les membres de notre parti et ceux de l'opposition officielle ont proposé des amendements qui, à mon avis, auraient amélioré le bill. Je m'inquiète du rôle et des pouvoirs du Commissaire, ainsi que de la manière dont il fera rapport. Ce qui nuirait au pays ou créerait de la dissension, ce serait qu'un groupe ait l'impression qu'on ne traite pas ses membres comme des citoyens de première classe. Je l'ai déjà dit et je le répète, il n'y a rien dans ce bill qui ait cet effet. Toutefois, à titre de membres du Parlement et de citoyens canadiens, il est de notre devoir d'assurer aux Canadiens que ce bill n'empiétera pas sur leurs droits.

Je voudrais que le premier ministre (M. Trudeau) et les autres députés ministériels qui ont rédigé le bill, qui l'ont parrainé et l'ont défendu au Parlement, assument leurs responsabilités et parcourent le Canada pour expliquer à la population, comme le ministre de la Justice et le secrétaire d'État l'ont fait, que tout Canadien n'est pas obligé de devenir bilingue et que tout fonctionnaire n'a pas à être bilingue. Ils devraient préciser que toute personne d'origine anglaise ou française a le droit de communiquer avec le gouvernement dans sa propre langue, mais que tout fonctionnaire n'est pas tenu de pouvoir parler français. Comme le secrétaire d'État l'a dit, le chef du bureau de l'impôt sur le revenu à Toronto, à Winnipeg ou à Vancouver, n'est pas tenu de parler français. A mon avis, ce point n'a pas encore été expliqué à la population du Canada.

Individuellement, en notre qualité de députés, nous avons parlé en faveur du bill à la Chambre et à l'extérieur de la Chambre. Nous avons cherché à expliquer à la population ce que ce bill signifiait exactement, mais nous sommes dans l'opposition, après tout; la population et encore moins le gouvernement ne peuvent s'attendre à ce que nous soyons considérés comme des représentants du gouvernement. A mon avis, le premier ministre a le devoir de sortir d'Ottawa et de parcourir le pays pour expliquer ce qu'il entend par un seul Canada et comment ce bill et des mesures semblables qui seront, je suppose, adoptées à l'avenir visent à unifier le Canada. Je souhaite qu'il apporte à cette tâche l'éloquence et la conviction dont il a fait preuve en juin 1968.

• (3.40 p.m.)

M. Robert Stanbury (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'aimerais ajouter quelques mots aux propos du député de Cardigan (M. McQuaid) pour remercier et le député d'York-Simcoe (M. Roberts) qui a présidé le comité spécial des langues officielles et le député de Mada-waska-Victoria (M. Corbin) qui en a été vice-président.

M'intéressant au bill proprement dit et à son adoption, j'ai beaucoup admiré le travail des membres de tous les partis qui faisaient partie de ce comité. Il ont fait leur possible pour présenter à la Chambre un bill digne de l'approbation parlementaire. Le député d'York-Sud (M. Lewis) mérite une mention spéciale comme principal porte-parole de son parti au sein de ce comité, et surtout pour sa participation très constructive aux travaux.